

# **La diffusion de l'économie sociale et solidaire au Burkina Faso : le rôle des associations et des universitaires**

**Hamza KOUANDA**

Doctorant

Laboratoire Triangle — UMR 5206

ahmed-hamza.kouanda@univ-lyon2.fr

## **Résumé :**

Les principaux travaux qui s'intéressent à la question du transfert de la notion d'ESS en Afrique francophone se focalisent plus sur sa matérialisation et ses effets que sur ses modes et moyens. Ainsi, ce papier a pour objet de spécifier le rôle des associations et des universitaires dans la transposition et la diffusion du concept d'économie sociale et solidaire au Burkina Faso. Pour mener à bien cette réflexion, deux sentiers sont ici empruntés pour rendre compte de la pénétration de l'expression ESS dans l'espace académique et public au Burkina.

La piste par laquelle nous cheminons conduit à marquer une halte afin d'observer le paysage des acteurs institutionnels burkinabè. Plus précisément celui de l'administration publique et des praticiens de l'ESS. Dans le but de montrer que si dans le discours étatique, la notion d'ESS est très peu usitée, cela est moins vrai pour les associations et ONG où ledit vocable gagne en visibilité. Cette affirmation naissante peut être expliquée par la reconnaissance des acteurs de leur appartenance à cette famille économique à travers non seulement leurs pratiques et leurs aspirations.

De ce premier constat, nous bifurquons pour prendre la route de l'université. Nous montrons que les enseignants et chercheurs burkinabè, à travers leurs réseaux et leurs cours, ont fortement contribué au transfert du concept d'ESS au Burkina Faso. La mise en place de la Maîtrise en économie et gestion des entreprises d'économie sociale et solidaire constitue un moment important dans le processus de cette transplantation.

**Mots clés :** Économie sociale et solidaire ; transfert ; Burkina Faso

## Introduction

L'éclosion de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Occident s'est accompagnée d'une volonté de diffusion et de transposition du concept. L'idée du transfert appliquée au contexte africain suscite l'intérêt de nombreux chercheurs. Leurs travaux visent à identifier et à rendre compte des différentes pratiques et dynamiques de l'ESS dans les pays du Sud (Baron, 2007 ; Fall et Guèye, 2003 ; Zett, 2013). Certains d'entre eux trouvent la résonance de cette notion occidentale dans des coutumes africaines ancestrales et/ou pas formalisées.

Dans ce sens, Salam Fall et Cheikh Guèye (2003) expliquent l'émergence et la relative réussite de l'ESS en Afrique à travers deux hypothèses. L'un s'appuie sur l'échec du modèle néolibéral qui produit des exclusions. L'autre fonde son analyse sur la capacité de l'ESS à s'imprégner des conventions passées, des logiques familiales, lignagères et religieuses propres aux sociétés africaines. Cela permettrait de concilier en toute souplesse, à la fois le partage et l'accumulation de plus-values monétaires et symboliques (*derem ak ngerem*) (Fall et Guèye, 2003).

En définitive, leur contribution montre qu'en Afrique de l'Ouest — au Sénégal en particulier — l'ESS trouve un puissant écho chez les commerçants. Pour ses derniers, la recherche du profit et son mode d'accumulation restent subordonnés à la quête de la reconnaissance sociale et à l'obtention de la grâce divine.

Pour Catherine Baron (2007), l'ESS en faisant irruption en Afrique francophone notamment à travers le discours des institutions internationales et de certains mouvements altermondialistes, s'est imprégné d'ambiguïtés et d'apories. Les grands paradoxes mis en relief par l'auteur tirent leurs sources dans trois éléments.

D'abord, la définition du concept et le rôle de l'ESS varient considérablement d'une perspective (institutions internationales) à l'autre (altermondialistes). « D'un côté, on s'inscrit dans une vision atomisée de l'économie, alors que dans l'autre on privilégie une approche reposant sur l'encastrement de l'économie dans le politique (Polanyi, 1983), condition indispensable à la formulation d'un projet politique » (Baron, 2007, p. 330).

Ensuite se pose la question de savoir si l'ESS en Afrique doit s'aligner sur le modèle occidental. Comme cela s'est déroulé en France, où dans les années 1970 s'est opérée une formalisation des

usages de l'économie sociale qui échappaient à la puissance publique et aux logiques de l'échange marchand. Cette formalisation en occident s'est plus tard étendue aux pratiques nouvelles désignées sous le vocable d'économie solidaire. Dans l'histoire africaine de l'ESS qui s'écrit sous nos yeux, le choix n'est pas encore tranché entre ceux qui arguent que la formalisation entraîne une perte d'autonomie et ceux qui pensent qu'elle contribue à son efficacité ; auquel cas se pose la question du processus d'institutionnalisation.

Enfin, la transposition de la notion d'ESS se confronte à des réalités africaines qui lui préexistaient depuis fort longtemps. Tel est le cas par exemple du *ossoaga*<sup>1</sup> (Ouédraogo, 1990) chez les Moose du Burkina Faso. Soulevons alors l'interrogation de l'habile articulation entre le concept occidental d'ESS et les pratiques ancestrales dans le but d'aboutir à une architecture souple et cohérente.

Les principaux travaux sur le transfert de la notion d'ESS en Afrique francophone se focalisent davantage sur sa matérialisation et ses effets plutôt que sur ses modes et moyens. À notre connaissance, seul un mémoire de maîtrise aborde cette question des agents de la transplantation (Lavallière, 2011).

Ce papier spécifie le rôle des associations et des universitaires dans l'affirmation et la diffusion du concept d'économie sociale et solidaire au Burkina Faso. Notre réflexion emprunte deux sentiers afin de rendre compte de la pénétration de l'expression ESS dans l'espace académique et public.

La piste par laquelle nous cheminons conduit à marquer une halte afin d'observer le paysage des acteurs institutionnels burkinabè précisément celui de l'administration publique et des praticiens de l'ESS. Le but est de montrer que si dans le discours étatique la notion d'« économie sociale et solidaire » est très peu usitée, cela est moins vrai pour ce qui est des associations et ONG où elle gagne en visibilité. Cette affirmation naissante peut s'expliquer par la reconnaissance des acteurs de leur appartenance à cette économie du fait de leurs pratiques, aspirations, projets et finalités.

---

<sup>1</sup> En mooré, langue de l'ethnie moaga (singulier de moose), le *ossoaga* désigne l'entraide communautaire dans la réalisation des travaux champêtres.

De ce premier constat sur le faible ancrage de cette terminologie au niveau étatique et associatif, nous bifurquons pour prendre la route de l'université. L'objectif est de souligner que les enseignants et chercheurs burkinabè, à travers leurs réseaux et leurs cours, ont fortement contribué à amorcer le transfert du concept d'ESS au Burkina Faso.

Notre réflexion s'appuie essentiellement sur l'exploitation de données produites par les différentes structures étudiées. Pour ce qui concerne l'État et les acteurs du milieu associatif, nous avons eu recours aux rapports publics ainsi qu'à certains documents internes de certaines organisations, et à des articles de presse. Pour ce qui est du monde universitaire, en plus des données que nous avons obtenues à travers le descriptif de formation et de cours, nous avons eu recours à un entretien semi-directif avec un étudiant de la Maîtrise en Économie Sociale et Solidaire (MEGEES).

# **I. L'économie sociale et solidaire dans le discours des acteurs institutionnels**

## **1. L'économie sociale et solidaire : une notion inexistante dans le discours étatique**

L'institutionnalisation d'un ensemble de pratiques pouvant relever de l'économie sociale, voire solidaire, s'est opérée depuis le début des années 1970 en Haute-Volta (actuel Burkina). Tel a été le cas des coopératives qui jusqu'en 1973<sup>2</sup> étaient régies par un décret de l'État français<sup>3</sup>. La loi française de 1901 régula également les associations avant d'être à son tour remplacée le 15 décembre 1992<sup>4</sup>. Ainsi, au Burkina, tout comme en France, du fait du passé colonial, certaines pratiques relevant l'ESS ont fait l'objet d'une codification par l'État. Mais à la différence de la France où l'institutionnalisation a permis au gouvernement de replacer les associations, coopératives et mutuelles dans la famille de l'économie sociale et de s'approprier cette notion — notamment à travers la création en 1981 de la Délégation Interministérielle à l'Économie Sociale (DIES) et la nomination en 2012 d'un ministre délégué à l'économie sociale et solidaire —, au Burkina, le processus reconnaissance n'a pas atteint ce niveau. Cela explique peut-être l'absence quasi totale d'une quelconque référence quant à l'utilisation de l'appellation « économie sociale et solidaire » — voire sa décomposition en famille spécifique « économie sociale »/« économie solidaire » — dans le discours étatique. Pourtant les réalités que peuvent recouvrir ses termes sont connues et pratiquées depuis fort longtemps (Zett, 2013).

Le processus d'institutionnalisation a abouti en 2007 à la création de la Direction Générale de Suivi des ONG (DGSONG). Cette dernière a entre autres pour missions d'assurer le bon établissement des ONG internationales et des associations de développement au Burkina. Cet exemple renforce bien notre postulat de départ selon lequel l'État considère de façon atomisée lesdites structures et initiatives sans toutefois les resituer dans le courant de l'ESS ; de sorte que

---

<sup>2</sup> Loi n° 1/AN/73

<sup>3</sup> Décret n° 55-184 du 2 février 1955 portant statut de la coopération dans les territoires relevant du Ministère de la France d'outre-mer

<sup>4</sup> Loi n° 10-92 ADP du 15-12-1992 portant liberté d'association

même dans ses stratégies d'appui, la puissance publique ne cible pas la famille d'acteurs, mais des entités spécifiques telles que les organisations paysannes.

Du point de vue étatique, depuis la fin des années 1990 et dans le sillage des programmes d'ajustements structurels (PAS), c'est la notion « d'organisation de la société civile » (OSC) privilégiée par les institutions internationales (UE, FMI, Banque Mondiale) qui est employée. Ce terme largement invoqué dans le cadre des stratégies de lutte contre la pauvreté ou à l'idée d'*empowerment* reste tout de même un concept polysémique parfois utilisé pour discuter d'un lieu de contestations ou d'innovations sociales (Pirotte, 2007). Dans cette optique, le terme de société civile est employé pour désigner un ensemble hétéroclite d'acteurs privés qui se regroupent volontairement dans un but non lucratif et qui ont en commun une autonomie par rapport à l'État. Cette conception se rapproche de la notion de tiers secteur (Develtere et Fonteneau, 2002).

Au Burkina, c'est à la faveur des différentes stratégies de lutte contre la pauvreté (Ministère de l'Économie et des Finances, 2011 ; Ministère de l'Économie et du Développement, 2000, 2004) que la notion globalisante d'OSC se vulgarise. Elle s'associe principalement à l'idée de lutte contre la pauvreté, à celle de la bonne gouvernance et aux fruits de la croissance économique équitablement redistribués.

## **2. De la timide éclosion du concept à sa récente visibilité dans le milieu associatif**

Dans le discours étatique, la notion « d'économie sociale et solidaire » est absente. Cependant, elle émerge dans le milieu associatif même si pour le moment très peu d'acteurs se revendiquent de ce terme (Saussey, 2011). Depuis le début des années 2000, un transfert du concept d'ESS s'opère entre différentes organisations étrangères — notamment canadiennes — (Lavallière, 2011) et certaines OSC burkinabè. En effet, ces dernières font l'objet de campagnes de promotion de la part de leurs partenaires. Pour ces structures l'ESS est un vecteur de développement qui s'agrègerait aisément aux cultures locales dans lesquelles elle trouverait des résonances (Fall et Guèye, 2003 ; Lavallière, 2011).

C'est dans ce contexte que des associations et ONG burkinabè ont commencé à se revendiquer de l'ESS et assurer la diffusion du concept. Trois structures sont ici présentées tant elles permettent d'identifier les acteurs à l'œuvre de la greffe de l'ESS au Burkina par le biais des ONG et institutions occidentales. Les cas évoqués sont le Réseau National de Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (RENAPESS), le Réseau Local pour la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (RELOPESS) et le Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG).

Après Lima en 1997 et Québec en 2001, Dakar a accueilli en novembre 2005 la troisième « rencontre sur la globalisation de la solidarité » du Réseau Intercontinental de Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (RIPESS). Cette entité agrège différents réseaux, qui rassemblent à l'échelle nationale ou continentale différents acteurs et secteurs de l'ESS.

Dans la perspective de la rencontre de Dakar, s'est créé en juillet 2005 au Burkina le RENAPESS. Sa présidente d'alors, Marceline Ouédraogo — par ailleurs responsable de l'association Songtaab-Yalgré<sup>5</sup> — avait été invitée à l'événement. L'idée de la mise sur pied du réseau burkinabè a été évoquée au cours de la rencontre de Québec. Son opérationnalisation représentait une condition nécessaire pour participer au rendez-vous de Dakar (RIPESS, 2005). Le RENAPESS vise à la promotion de l'ESS qui est « typiquement africain et burkinabè » (Mortier, 2006). Toutefois, dans ce cas, outre le fait que l'idée de formation du réseau ait été formulée à Québec en 2001, nous émettons l'hypothèse que l'influence d'une structure québécoise, le Centre d'Étude et de Coopération Internationale (CECI) peut avoir joué. À travers son association Songtaab-Yalgré, la présidente du réseau a été en relation avec le CECI qui depuis les années 1990, contribue au renforcement des capacités des organisations fabricant le beurre de karité en Afrique de l'Ouest. En apportant un appui aux structures qui répondent aux critères de l'ESS. Cette hypothèse est d'autant plus crédible que le RENAPESS est grandement porté sur la question du commerce équitable qui relève — entre autres du domaine — de l'association Songtaab-Yalgré. À ce titre, cette dernière, dans les nombreux forums auxquels le RENAPESS assiste, intervient sur cette thématique en organisation parfois des points de vente.

---

<sup>5</sup> Association qui œuvre entre autres dans l'accompagnement des femmes productrices et vendeuses de beurre de karité biologique

Depuis 2010, le RENAPESS est membre du Réseau Africain de l'Économie Sociale et Solidaire (RAESS).

La piste québécoise que nous venons d'entamer se poursuit, car à travers elle, d'autres acteurs ont œuvré à la création du RELOPESS.

Depuis 1994, de façon régulière, le Collège d'Enseignement Général et Professionnel (Cégep) de Jonquière (Province du Québec) organise des voyages au Burkina particulièrement le département des sciences humaines. Ce dernier permet à ses étudiants d'accomplir des stages — accompagnés de leurs professeurs — dans des structures de l'ESS dans la région des Cascades. Les séjours au Burkina constituent une occasion pour les apprenants de s'imprégner de quelques problématiques liées au développement dans les pays du Sud. C'est par cette entremise que s'est constitué en 2006 le RELOPESS. Son but est de rassembler les différents acteurs de l'ESS présents dans la province de la Comoé (région des Cascades) afin de leur proposer des formations et des outils pour renforcer leurs activités. La structure a également pour mission de faire lobbying auprès des autorités publiques en promouvant l'ESS. À la création du réseau, l'idée était d'en faire une antenne locale du RIPESS, mais la connexion n'est pas établie. Tout de même, la structure bénéficie d'un soutien financier du Cégep lui permettant d'acquérir des fournitures de bureau et de subvenir aux dépenses liées aux stages des étudiants (Lavallière, 2011).

Ces deux réseaux burkinabè ont pris part en 2013 aux ateliers consacrés à l'inscription de l'ESS parmi les principaux axes du SPONG.

Créé en 1974 par un regroupement d'ONG voulant coordonner et renforcer leurs interventions durant les épisodes de sécheresse qui frappe les zones sahéliennes, le SPONG a pour objectif d'être un cadre de concertation et de plaidoyer des OSC. Depuis avril 2013, cet organisme fait la promotion de l'ESS au Burkina Faso à travers des missions d'information et lobbying visant à créer un environnement propice à ce concept. L'intégration de l'ESS dans les préoccupations du SPONG est l'initiative de l'ONG belge Autre Terre. Cela n'est pas étonnant puisque la promotion de l'ESS est une mission inscrite dans la charte du groupe Terre.



Le SPONG est l'une des plus anciennes fédérations d'ONG au Burkina, et son poids n'est pas négligeable tant par ses moyens que par le réseau d'acteurs qu'il agrège. Parmi les 400 associations et ONG de développement recensées au Burkina (Ministère de l'Économie et des Finances, 2014), 132 structures sont membres du SPONG. Il est donc évident que le SPONG en se désignant désormais comme un acteur de l'ESS et en organisant des activités de promotion, contribue à la propagation du terme auprès des autres OSC et des pouvoirs publics.

Pour accompagner la mise en œuvre de cette nouvelle préoccupation du SPONG, en 2013 une ramification dénommée « Groupe Thématique Économie Sociale et Solidaire » (GTESS) est créée. Selon des documents internes que nous avons pu consulter, le GTESS doit agir dans la promotion d'une autre manière d'entreprendre, plus caractérisée par une vision d'utilité sociale que par la recherche d'un gain financier. À cet effet, le GTESS a conçu un plan triennal 2013-2016 qui met l'accent sur la vulgarisation de l'ESS et la conscientisation des acteurs. Cela passe surtout par des ateliers auxquels participent des universitaires burkinabè ainsi que le RENAPESS et le RELOPESS.

Les missions de formation et de sensibilisation, revêtent un caractère important surtout lorsque l'on sait<sup>6</sup> qu'une partie des acteurs se revendiquent de l'ESS sans vraiment en connaître les logiques et valeurs. De même, d'autres la pratiquent parfois inconsciemment, à l'instar de monsieur Jourdain qui dans *le bourgeois gentilhomme* fait de la prose sans le savoir (Navez, 2006). Le plaidoyer du SPONG se fonde sur le crédo selon lequel les initiatives de l'ESS contribueraient à la création d'emploi pour les jeunes, les personnes vulnérables et à l'autonomisation des femmes. Tout en participant de façon positive à l'économie nationale et au bien-être des populations. En un sens, ces initiatives sont déterminantes dans la lutte contre la pauvreté.

Les ateliers du GTESS d'avril 2016 ont abouti à une « déclaration de Ouagadougou sur l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'autonomisation économique des femmes ». Tout en rappelant les différents points du crédo, cette déclaration donne quelques objectifs du plaidoyer notamment en matière d'institutionnalisation et de reconnaissance de cette économie par l'État. Le but est entre autres de parvenir à la création d'une direction générale chargée de l'ESS, et à l'obtention d'un statut particulier de fiscalité pour les structures de l'ESS.

---

<sup>6</sup> Selon une note produite par le SPONG sur les ateliers du 21 et 22 avril 2016

Dans chacun des cas évoqués, les organisations occidentales en relation avec leurs partenaires locaux œuvrent à l'implantation et à la promotion de l'ESS au Burkina Faso. Toutefois, l'exemple du GTESS montre que dans ce transfert, les universitaires sont également parties prenantes dans la diffusion de l'ESS au Burkina.

## **II. Le rôle des universitaires dans l'affirmation de l'ESS**

### **1. La Maîtrise en Economie et Gestion des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire : le fruit d'une coopération universitaire Nord/Sud.**

En 2006, au sein de l'unité de formation et de recherche en sciences économiques et de gestion (UFR/SEG) de l'université Ouagadougou (UO), sous la direction du Professeur Souleymane Soulama (1953 – 2010), est créé un diplôme dénommé : « maîtrise en économie et gestion des entreprises d'économie sociale et solidaire » (MEGEES). C'est la première fois au Burkina et aussi en Afrique qu'un tel parcours est proposé (Navez, 2006).

La MEGEES traduit une matérialisation du transfert du terme ESS vers le Sud.

Effectivement, la MEGEES est le fruit d'un partenariat de près de huit années entre les universités de Ouagadougou, de Liège<sup>7</sup> et de Louvain<sup>8</sup>. Au lancement du cursus en 2006-2007, les universités belges participent au fonctionnement de la filière jusqu'en 2008, date à partir de laquelle l'UO assure pleinement la prise en charge financière et la pérennité du diplôme.

Dans l'intitulé de la formation, le choix du terme « entreprise » plutôt que celui d'organisation semble intrinsèquement lié aux notions « d'entreprise sociale » et « d'entrepreneuriat social ». Notre hypothèse est confortée par la présence de Jacques Defourny et Marthe Nyssens qui ont participé à la création de la MEGEES. Ces deux universitaires conjointement ou individuellement se sont penchés sur le sujet avant la mise en œuvre de ce diplôme (Defourny, 2004 ; Defourny et

---

<sup>7</sup> Plus précisément le centre d'économie sociale dans lequel œuvre Jacques Defourny

<sup>8</sup> Au sein duquel figurent Marthe Nyssens et Paul Mathieu

Nyssens, 2006) ; la question figure toujours dans leurs travaux actuels. Souleymane Soulama s'était également intéressé au thème de l'entreprise sociale (Soulama, 2001).

Nous remarquons donc que, même dans l'appellation de la formation MEGEES, nous pouvons déceler des éléments probants d'une coopération Nord/Sud. Échos qui renforcent l'hypothèse d'un transfert du concept par le biais des universitaires.

À sa création, le cursus se déroulait sur deux ans (bac+3 et bac+4) comprenant un volume total de 800 heures de cours ainsi que trois mois de stage donnant lieu à la rédaction d'un mémoire ; à l'issue duquel l'UO décerne à l'impétrant une maîtrise. Depuis la mise en place du système Licence, Master, Doctorat (LMD), la MEGEES subit une restructuration : la formation s'effectue toujours sur deux ans (bac+4 et bac+5) et aboutit désormais à l'obtention d'un Master 2. Cette nouvelle formule, le « Master en Économie et Gestion des Entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire » débute avec la promotion 2016-2017. De plus, depuis la création de l'Université de Ouaga 2 (UO2) c'est cette dernière qui délivre ce diplôme.

## **2. Pourquoi une Maîtrise en économie et gestion des entreprises de l'ESS ?**

Au Burkina Faso, comme dans beaucoup d'autres pays en développement, les années 1990 sont marquées par les programmes d'ajustement structurel (PAS) et le désengagement de l'État dans certains domaines tels que celui de la santé ou de l'éducation. Cette période caractérisée par les privatisations de services publics et la raréfaction des ressources budgétaires contribue à créer un environnement favorable au foisonnement d'initiatives dans le domaine de l'ESS.

Face à la difficulté qu'une portion importante de la population éprouve à accéder aux soins médicaux, l'État perçoit les mutuelles comme une solution alternative au financement public du système de santé (Zett, 2013). Le changement de perspective contribue à la prolifération des mutuelles. Les exemples des coopératives d'épargne et de crédit sont beaucoup plus évocateurs : entre 1993 et 2010, leur nombre a été multiplié par 6 environ ; il passe de 10 à 59 (Zett, 2013, p. 15). Le constat est le même pour les associations et organisations non gouvernementales (ONG) (Enée, 2007).

La prolifération des initiatives dans des secteurs d'activités aussi variés que ceux de l'agriculture, l'artisanat, le crédit, l'éducation, la santé, l'environnement, etc., constitueraient une solution aux problèmes endémiques de la pauvreté et du chômage. Pour peu que la main-d'œuvre soit formée à développer les compétences nécessaires à la création et à la gestion de ces structures de l'ESS. D'ailleurs, dans ses différentes stratégies de lutte contre la pauvreté l'État burkinabè reconnaît le rôle important des organisations de la société civile (Ministère de l'Économie et des Finances, 2011 ; Ministère de l'Économie et du Développement, 2000, 2004).

Avant 2006, aucune université au Burkina ne proposait de formation dédiée à l'ESS. La MEGEES a clairement pour objectif de combler ce besoin, en offrant une maîtrise spécifique dans le but de former des « cadres de conception qui soient compétents et responsables dans tous les domaines de l'entreprise d'économie sociale et solidaire »<sup>9</sup>. De sorte que la question de savoir si l'ESS est une réalité oubliée par les milieux académiques perd un peu de son sens.

### **3. Comment est organisée la MEGEES ?**

En mettant sur pied la MEGESS, l'UO a été l'une des premières universités du continent africain à offrir une formation pleinement consacrée à l'ESS (Navez, 2006). Dix ans plus tard, ce constat reste d'actualité ; à défaut de proposer un cursus entièrement dédié à l'ESS, très peu semblent enseigner l'ESS. En la matière, la MEGEES se situe donc l'avant-garde.

Au cours des deux années (MEGEES 1 et MEGEES 2), l'accent est placé sur une approche pluridisciplinaire avec une dominante économique. Sans doute raison pour laquelle — si l'on se fie à la brochure — cette formation est destinée à une population de diplômés en sciences économiques ou plus généralement en sciences humaines. La MEGEES ne s'adresse pas uniquement à un public exclusivement composé d'étudiants ; les professionnels œuvrant dans les structures de l'ESS peuvent également prétendre à une inscription dans ce cursus. Pour ses derniers essentiellement, des cours du soir sont proposés ainsi qu'une formation à distance depuis 2010.

---

<sup>9</sup> <http://www.univ-ouaga2.bf/spip.php?article88> consulté le 6 novembre 2016

La MEGEES allie apprentissage théorique et mise en pratique pendant un stage d'au moins trois mois dans une organisation de l'ESS (généralement dans des coopératives, mutuelles et institutions de microcrédit)<sup>10</sup>. À l'issue de quoi, l'étudiant doit produire un mémoire ; c'est d'ailleurs à cet effet qu'est enseignée la méthodologie de la recherche en science sociale. C'est également par ce canal que des acteurs de la société civile interviennent dans la MEGEES en tant que maître de stage des étudiants.

Le cursus est riche en offre de cours — 23 enseignements en MEGEES 1 et 19 en MEGEES 2 — allant de la théorie économique en passant par la comptabilité, les statistiques, la sociobiologie, sans oublier le droit et l'informatique. Il en résulte un volume de cours monumental comparativement aux standards français, voire européens. Selon le programme en vigueur pour l'année 2016-2017, la MEGEES 1 totalise 687h30 tandis que la MEGEES 2 en compte 587h30. De ce fait, l'année s'étend de juin 2016 à mars 2017 et se poursuit avec la réalisation d'un stage. Du fait des troubles qu'a connus le monde universitaire burkinabè, le programme est en décalage d'une année par rapport au calendrier civil.

Dans le cadre de la MEGEES, chaque année est organisée autour de trois grandes orientations comportant les modules et leurs sous-modules.

L'axe principal incorpore quatre modules dits « d'orientations »<sup>11</sup>. Chacun d'eux est pondéré avec le coefficient le plus élevé (4), car ils représentent la dominante économique de la formation bien que cette dernière soit pluridisciplinaire. Ainsi, figurent dans cet axe les modules suivants :

- La théorie des entreprises de l'ESS
- L'économie publique et les collectivités locales
- Les techniques comptables et financières
- La gestion et le management des entreprises

---

<sup>10</sup> À titre indicatif, en annexe de ce papier, se trouve une liste non exhaustive présentant différents travaux qui ont été soutenus dans le cadre de cette formation.

<sup>11</sup> En annexe de ce papier figure le programme détaillé des deux années de formation

Autour de cet axe principal gravitent deux groupes de modules. L'un dit de « soutien » l'autre « d'environnement »; chacun contribuant à sa façon au caractère pluridisciplinaire de la formation. Le module de « soutien » comme son nom l'indique vient en renfort à l'axe principal qui est à dominante économique. Cela en proposant des enseignements qui sont liés à d'autres domaines des sciences humaines, tels que le droit, la sociologie et l'anthropologie économique. S'ajoutent également en soutien des cours en lien avec les techniques quantitatives.

Enfin, le module « d'environnement » comporte des éléments d'ordre linguistique (anglais, expression française), méthodologique (recherche en science sociale), et pratique (stages et mémoire).

La structuration des modules et leur dénomination restent identiques en MEGEES 1 et en MEGEES 2. Toutefois, les enseignements diffèrent et c'est au cours de la deuxième année qu'intervient une forte spécialisation en ESS. À titre d'exemple, c'est à ce niveau d'étude que sont dispensés les cours de « comptabilité des entreprises d'ESS », la « fiscalité des entreprises d'ESS » ou encore la « microéconomie des entreprises d'ESS ».

L'articulation de ces différents axes, modules et enseignements, donne lieu à une architecture cohérente fidèle à l'idée de former des cadres capables de créer et de gérer des entreprises d'ESS. La volonté d'éduquer par la pratique est bien réelle : elle se matérialise par la présence d'un stage de trois mois suivi d'un mémoire. Mais cela ne se ressent pas au niveau de la pondération du stage qui est affecté du coefficient 2 en MEGEES 1 et du double en MEGEES 2. De même, dans la brochure de présentation de la formation, le stage — c'est-à-dire la dimension pratique — est mis en avant. Pourtant, le faire figurer en périphérie de l'axe principal dans le module « d'environnement » pourrait laisser croire qu'il s'agit d'un élément secondaire d'autant plus que son coefficient est faible par rapport à l'ensemble des composantes conceptuelles.

Dans la grande majorité, les enseignements théoriques sont dispensés par des universitaires. Cependant, des professionnels — généralement des acteurs de l'ESS — interviennent dans la formation des étudiants toujours dans l'idée d'apporter des éléments d'ordre pratique. À titre d'exemple, nous pouvons citer Sonia Kéré qui travaille dans un institut de microfinance et enseigne la « comptabilité des entreprises de l'ESS ». De même, l'actuel responsable de la

MEGEES est le président de l'association Yam-Pukri. Structure qui propose aux jeunes des formations dans le domaine des nouvelles technologies.

## **Conclusion**

Au Burkina Faso, même si les structures formelles qui lui sont rattachées existent, la notion d'« économie sociale et solidaire » est très peu usitée par l'État qui lui préfère l'appellation d'OSC. Ce terme assez globalisateur émerge dans les années 1990 à la faveur des stratégies de lutte contre la pauvreté. De façon générale, il désigne un ensemble hétéroclite de personnes privées qui se rassemblent volontairement dans un but non lucratif et en une autonomie par rapport à l'État.

Toutefois, en considérant plus attentivement certains acteurs institutionnels, il devient alors nécessaire de nuancer le propos. En soulignant qu'au niveau de la société civile, le terme ESS gagne timidement en visibilité du fait de la promotion que font certaines structures occidentales auprès de leurs partenaires locaux. Ces derniers se réapproprient le concept et s'organisent en réseaux, dans le but d'en faire le plaidoyer et d'en assurer la diffusion. Les différents réseaux tentent de former les acteurs aux principes de l'ESS, et de faire un lobbying auprès de l'État afin de parvenir à une plus grande reconnaissance de cette économie.

Les enseignants jouent également un rôle important dans l'affirmation de l'ESS au Burkina, en partie grâce aux liens que certains d'entre eux entretiennent avec les OSC. Leur influence est de taille notamment à travers la formation à l'université de Ouaga 2 entièrement dédiée à l'ESS, qui participe à outiller les acteurs de la société civile en une main-d'œuvre qualifiée et imprégnée des valeurs propres à l'ESS. Les étudiants de la MEGESS sont également de potentiels porteurs de projets, d'initiatives ou entreprises en ESS.

## Bibliographie

**Baron C. (2007)**, « Transfert du concept d'économie solidaire en Afrique francophone : paradoxes et atouts », *Revue Tiers Monde*, vol. 190, n°2, pp. 325.

**Defourny J. (2004)**, « L'émergence du concept d'entreprise sociale », *Reflets et perspectives de la vie économique*, vol. Tome XLIII, n°3, pp. 9-23.

**Defourny J. et Nyssens M. (2006)**, « Defining Social Enterprise », in *Social Enterprise: At the Crossroads of Market, Public Policies and Civil Society*, ROUTLEDGE.

**Develtere P. et Fonteneau B. (2002)**, *Société civile, ONG, tiers secteur, mouvement social et économie sociale: conception au Nord, pertinence au Sud?*, Gatineau, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités, Université du Québec en Outaouais.

**Enée G. (2007)**, *La dynamique des ONG au Burkina Faso : Une efficacité en question*, Thèse de doctorat, Université de Caen Basse-Normandie, 654 p.

**Fall A.S. et Guèye C. (2003)**, « Derem ak Ngerem : Le franc, la grâce et la reconnaissance Les ressorts de l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest », *Revue du MAUSS*, vol. 21, n°1, pp. 97.

**Lavallière F.C. (2011)**, « Le transfert du concept d'économie sociale et solidaire entre les OCI québécoises et les ONG burkinabées », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.

**Ministère de l'Économie et des Finances (2011)**, « Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015 », Ministère de l'Économie et des Finances.

**Ministère de l'Économie et des Finances (2014)**, « Répertoire des ONG et associations de développement actives au Burkina Faso », Ouagadougou, Ministère de l'Économie et des Finances.

**Ministère de l'Économie et du Développement (2000)**, « Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté 2000 », Ministère de l'Économie et du Développement.

**Ministère de l'Économie et du Développement (2004)**, « Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté 2004 », Ministère de l'Économie et du Développement.

**Mortier Q. (2006)**, « Un nouveau réseau se crée », *Journal Terre*, Hiver 2006, pp. 10-11.

**Navez F. (2006)**, « Économie sociale et solidaire au Burkina Faso : un regard universitaire », *Journal Terre*, Hiver 2006, pp. 10-11.



- Ouédraogo B.L. (1990)**, *Entraide villageoise et développement : groupements paysans au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan (Collection « Alternatives rurales »), 177 p.
- Pirotte G. (2007)**, *La notion de société civile*, Paris, la Découverte (Repères).
- RIPESS (2005)**, « Bulletins | RIPESS - Réseau Intercontinental de Promotion de l'Économie Sociale Solidaire », *Bulletin d'information RIPESS*.
- Saussey M. (2011)**, « Initiatives féminines et économie sociale et solidaire dans la production du beurre de karité au Burkina Faso », in *Femmes, économie et développement*, ERES, pp. 107.
- Soulama S. (2001)**, « Entreprises d'économie sociale, entre État, marché et organisation », Document de travail, n°DT-01/01, Ouagadougou, Université de Ouagadougou.
- Zett J.-B. (2013)**, « Politiques publiques pour le développement de l'économie sociale et solidaire : Étude de cas - Burkina Faso », uniterra.

**Annexe 1 : programme d'enseignement de la Maîtrise en Économie et Gestion des Entreprises d'Économie Sociale et Solidaire (MEGEES)**

<b>MEGEES 1</b>	<b>Coef.</b>	<b>Vol. H</b>	<b>MEGEES 2</b>	<b>Coef.</b>	<b>Vol. H</b>
<b>MODULES ET SOUS-MODULES D'ORIENTATION</b>	<b>16</b>	<b>412h30</b>	<b>MODULES ET SOUS-MODULES D'ORIENTATION</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Théorie des entreprises de l'ESS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Microéconomie approfondie</li> <li>○ Introduction à l'ESS : théorie et pratique d'émergence</li> <li>○ Histoire de la pensée économique</li> <li>○</li> </ul> </li> <li>• <b>Économie publique et collectivités locales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Décentralisation, développement local et ESS</li> <li>○ Technique de planification et de gestion des projets</li> <li>○ Économie du développement</li> <li>○ Macroéconomie</li> </ul> </li> <li>• <b>Technique comptable et financières</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Comptabilité générale</li> <li>○ Comptabilité analytique</li> </ul> </li> <li>• <b>Gestion et management des entreprises</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Stratégie de création d'entreprises coopératives et de types coopératifs</li> <li>○ Technique marketing</li> <li>○ Politique générale et stratégie de l'entreprise</li> </ul> </li> </ul>	<b>4</b>	<b>112h30</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Théorie des entreprises d'ESS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Microéconomie des entreprises d'ESS</li> <li>○ Économie des PME/PMI et du secteur informel</li> <li>○ Histoire des idées et des faits en ESS</li> </ul> </li> <li>• <b>Économie publique et des collectivités locales</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Éco. publique des institutions et des biens collectifs</li> <li>○ Économie internationale et mondialisation</li> <li>○ Finances publiques et finances locales</li> </ul> </li> <li>• <b>Techniques comptables et financières</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Analyse financière</li> <li>○ Comptabilité des entreprises d'ESS</li> </ul> </li> <li>• <b>Gestion et management des entreprises</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Stratégie et gestion des entreprises d'ESS</li> <li>○ Diagnostic organisationnel des entreprises d'ESS</li> <li>○ Management des ressources en entreprises d'ESS</li> </ul> </li> </ul>	<b>4</b>	<b>87h30</b>
<b>MODULES ET SOUS-MODULES DE SOUTIEN</b>			<b>MODULES ET SOUS-MODULES DE SOUTIEN</b>		



<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Droit</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Droit des affaires</li> <li>○ Droit du travail</li> </ul> </li> <li>• <b>Sociologie et anthropologie économique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sociologie et anthropologie générale</li> <li>○ Sociologie des organisations</li> </ul> </li> <li>• <b>Techniques quantitatives et NTIC</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mathématiques et recherches opérationnelles</li> <li>○ Statistiques appliquées</li> <li>○ Économétrie 1</li> <li>○ Informatique de gestion</li> </ul> </li> </ul>	<b>2</b> 1 1  <b>2</b> 1 1  <b>4</b> 1 1 1 1	<b>50 h</b> 25 h 25 h  <b>50 h</b> 25 h 25 h  <b>100 h</b> 25 h 25 h 25 h 25 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Droit</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Fiscalité des entreprises d'ESS</li> <li>○ Droit des associations à but non lucratif</li> </ul> </li> <li>• <b>Sociologie et anthropologie économique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sociologie et anthropologie des entreprises d'ESS</li> <li>○ Responsabilité sociale de l'entreprise</li> </ul> </li> <li>• <b>Techniques quantitatives et NTIC</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Économétrie 2</li> <li>○ Informatique de gestion</li> </ul> </li> </ul>	<b>2</b> 1 1  <b>2</b> 1 1	<b>50 h</b> 25 h 25 h  <b>62h30</b> 37h30 25 h  <b>50 h</b> 25 h 25 h
<b>MODULES ET SOUS-MODULES D'ENVIRONNEMENT</b>			<b>MODULES ET SOUS-MODULES D'ENVIRONNEMENT</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Recherches</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Méthodologie de la recherche en sciences sociales</li> </ul> </li> <li>• <b>Langues</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Anglais</li> <li>○ Expression française</li> </ul> </li> <li>• <b>Stages de situation et mémoire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Stage de terrain de 1<sup>ère</sup> année en entreprises d'ESS</li> </ul> </li> </ul>	<b>1</b> 1  <b>3</b> 1,5 1,5  <b>2</b> 2	<b>25 h</b> 25 h  <b>50 h</b> 25 h 25 h  <b>25 h</b> 25 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Recherches</b></li> <li>• <b>Langues, expression et communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Technique de communication et d'animation de groupe</li> </ul> </li> <li>• <b>Analyse de situation et mémoire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mémoire de maîtrise</li> </ul> </li> </ul>	<b>1</b>   <b>1</b> 1  <b>4</b> 4	   <b>25 h</b> 25 h   
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>687H30</b>	<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>587H30</b>

**Annexe 2 : liste non exhaustive de mémoire de recherche soutenu dans le cadre de la MEGEES 1 ou 2**

<b>Auteur</b>	<b>Titre du mémoire</b>	<b>Année</b>
SAWADOGO Sabila	Incidence du programme de microfinance de Catholic Relief Services sur la pauvreté (CRS/BF)	
KINDA Ousséni	Analyse de la demande d'assurance dommages des microentreprises	2008-2009
OUEDRAOGO Soutongnoma Aïda	Les conditions de réussite de la Coopérative Jeunesse Africaine (CJA) de Koudougou	2008
GNOUMOU Nikiègnounou	Efficacité du système de recouvrement des crédits au Réseau des Caisses Populaires du Burkina : cas de la caisse populaire Song taaba	2010
BAMAN Eugène	La problématique de l'accès aux soins de santé et les conditions de la mise en place d'une mutuelle de santé : cas du village Kamédji	2010
TARPOUGA Zakaria	Analyse du fonctionnement du warrantage dans une organisation paysanne : cas de la Fédération Provinciale des Professionnels Agricoles de la Sissili (FEPPASI)	2011
PILABRE Fatimata	Rôle des TIC dans le processus commercial des produits céréaliers : cas de la Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina (FEPA/B)	2013
SAMBARE Harouna	Analyse de la performance sociale de la Mutualité Femmes et Développement du Burkina (MUFEDE-B)	2014
BILGO Vincent	Analyse du dispositif RSE dans le projet minier Tanlouka	2014
BAYILI Jean Bosco	Contribution des organisations associatives à l'atteinte de l'objectif six (6) du millénaire pour le développement : cas du Réseau Jeunesse Santé et Développement au Burkina Faso (RAJS/BF).	2014
KANKO Adèle	Stratégie de fidélisation des bénéficiaires d'une mutuelle de santé ; cas de la mutuelle de santé urbaine Laafi Baoré (MSU/LB)	2014
OUATTARA Doulaye	Analyse des déterminants de la gouvernance et essai d'élaboration d'une stratégie opérationnelle de gestion de la Mutuelle des Agents du Budget.	2015
KOANDA Barira	Evaluation de la demande sociale pour la création d'une association de Jeunes Chercheurs (JC) de la commune urbaine de Ouagadougou	2015
YONLI Mindiéba	Planification stratégique et gestion des organisations d'économie sociale et solidaire : proposition de plan d'action (2016-2020) à la coopérative Zoutou	2015
OUEDRAOGO Ousmane	Analyse des obstacles à l'autonomisation financière de l'Association de la Génération Yikiba (AGY)	2016
NOMBRE Ousséni	Effet du crédit aux jeunes artisans (CRED'ART) sur le développement des activités des bénéficiaires : cas de la caisse populaire de Dassasgho	2016

*Source : l'auteur*